



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 54/2016  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :  
En exercice : 29 Présents : 24 Votants : 29 Procurations : 05

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 04 OCT. 2016  
Affiché le :

L'An deux mille seize, le vingt-neuf septembre, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 22 Septembre 2016.

**PRÉSENTS** : Mmes et MM. MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, FIEVRE, ARNAL, RIGAUD, MARQUIER, LE GUIRIEC, SEIB-TAUPIN, JOUET, GARBIN, MARTIN, DELON.

**PROCURATIONS**

Mme LIAN	à	Mme GONZALEZ
M. BEUILLE	à	M. SANCHEZ
M. BERNES	à	M. ANDUZE
Mme FERTE	à	Mme JOUET
M. FERTE	à	Mme SEIB-TAUPIN

**SECRETAIRE** : Mme FIEVRE a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : PERSONNEL - Création de poste suite à l'augmentation de l'horaire hebdomadaire de travail**

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que pour le bon fonctionnement des services, il convient d'augmenter l'horaire hebdomadaire d'un Adjoint Technique de 2<sup>ème</sup> classe. Cette augmentation étant supérieure à 10 % de la durée hebdomadaire du poste existant, il convient d'ouvrir un poste comme suit :

NOMBRE	POSTE	HORAIRE ACTUEL	NOUVEL HORAIRE
1	Adjoint Technique de 2 <sup>ème</sup> classe	26/35	TC

Le Comité Technique a émis un avis favorable lors de sa séance du 27 septembre 2016.

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :**

➤ De créer le poste tel que décrit ci-dessus.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.*

Aussonne, le 30 septembre 2016

Le Maire,

Lysiane MAUREL

